



Mécanisme de référence

Guichet Accès Intégré Jeunesse

Pour favoriser la rapidité du traitement de la demande et l'évaluation des besoins du jeune, voici les **conditions gagnantes à la référence et continuité de soins** :

Diriger vers le GAIJ
le plus tôt possible
(agir en amont et éviter le
référencement en urgence lorsque
possible)

Utiliser le formulaire de
référence

Transmettre l'ensemble des
informations pertinentes au dossier
et entourant les BESOINS du jeune
et sa famille
(évaluation, PI, bilan de fermeture
instrument de mesure complété, rapport
d'observation...)

S'assurer que le jeune
et la famille sont
informés et en accord
avec la référence

NOS COORDONNÉES

Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

IMPORTANT : Coordonnées réservées aux partenaires ou jeune/famille déjà référés au programme jeunesse. Tout jeune/famille qui présente des besoins sans référence formelle d'un partenaire doit contacter l'accueil psychosocial de son CLSC.

Courriel unique : guichet.jeunesse.cemtl@ssss.gouv.qc.ca

CLSC de l'Est-de-Montréal
CLSC Rivière-des-Prairies
CLSC Mercier-Est/Anjou

514-642-4050 poste 77443

Codes postaux rattachés à ces territoires :
H1A – H1B - H1C – H1E – H1J – H1K – H1L

CLSC Olivier-Guimond
CLSC Rosemont
CLSC Hochelaga-Maisonneuve

514-253-9717 poste 15111

Codes postaux rattachés à ces territoires :
H1M – H1N – H1T – H1V – H1W - H1X - H1Y

CLSC St-Michel
CLSC St-Léonard

514-722-3000 poste 5434

Codes postaux rattachés à ces territoires :
H1P – H1R – H1S – H1Z – H2A